

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du Conseil d'administration du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic dûment convoquée et tenue le 21 juin 2017

Sujet: Élection au Comité exécutif

La présidente de la séance, Mme Sylvie St-Onge, invite la secrétaire générale, Mme Anne Milot, à rappeler les règles qui prévalent en matière d'élection au Conseil et au Comité exécutif. Mme Milot, en référence au document que les membres ont préalablement reçu, rappelle les prescriptions des articles 14 et 21 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* de même que des articles 4, 5 et 16 du Règlement numéro un de régie interne; le mandat des membres élus étant d'un (1) an.

Invitée à désigner un président d'élection et un scrutateur, l'assemblée nomme Mme Anne Milot au poste de présidente d'élection. La secrétaire générale présente le processus qui sera suivi. Elle verra à désigner ultérieurement un scrutateur au besoin.

Au Comité exécutif

La présidente d'élection explique ensuite comment les cinq (5) postes de membres du Comité exécutif sont comblés : le président du Conseil y siège d'office en vertu de la résolution du Conseil à cet effet du 21 octobre 1972; la directrice générale, Mme Nathalie Vallée, y siège d'office comme présidente en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Trois (3) postes doivent donc être comblés. La secrétaire générale fait état qu'il est dans les pratiques du Collège que la personne nommée à la vice-présidence du Conseil siège au Comité exécutif; les membres acceptent à l'unanimité cette proposition.

Mme Élyse Rémy, dûment appuyée par M. Vincent St-Laurent, propose la candidature de **Mme Louise Hénault-Éthier**. M. François Kemp, dûment appuyé par M. Alain Forget, propose la candidature de **Mme Élyse Rémy**. Aucune autre proposition n'étant faite, la présidente d'élection déclare la période de mise en candidature close. Puis, elle demande à Mme Louise Hénault-Éthier si elle accepte sa mise en candidature. Mme Hénault-Éthier accepte sa mise en candidature. Puis, elle demande à Mme Élyse Rémy si elle accepte sa mise en candidature. Mme Élyse Rémy accepte sa mise en candidature. **Sont alors déclarés élus membres du Comité exécutif pour l'année 2017-2018 : Mme Andréa Galli, Mme Élyse Rémy et Mme Louise Hénault-Éthier. Mme Sylvie St-Onge, présidente du Conseil d'administration et Mme Nathalie Vallée, directrice générale, y siégeant d'office.**

CA-385-04.8.3

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



ANNE MILOT
Secrétaire générale

Le 22 juin 2017
AM/oq